

## Compte rendu du conseil municipal du 8 février 2007

### **Le Président de l'Office Départemental HLM agresse Citoyens à Antony et multiplie les mensonges**

Jean Paul DOVA – déjà en campagne électorale – a élégamment traité de « torchon » un tract de Citoyens à Antony qui relatait un fait réel et connu des locataires de l'Office Départemental : si un locataire veut changer de logement pour un logement plus petit, il est contraint de payer le même loyer. Le président de l'office et conseiller général d'Antony a répondu à côté par la lecture du procès verbal du conseil d'administration et nous a accusés de mentir alors que c'est lui qui multiplie les contrevérités.

Ainsi avait-il proclamé, lors du conseil municipal du 7 décembre 2006, qu'à la Résidence Guillebaud des travaux seraient entrepris pour remettre en état les immeubles dégradés. Début février, il n'en est rien. Ce n'est pas en mentant en permanence parce qu'on prépare les échéances futures que l'on fait avancer la politique et le logement social.

### **Le maire d'Antony Seul contre tous**

Jean-Yves SÉNANT et sa majorité municipale ont donné l'impression, lors du conseil municipal, d'avoir raison contre tout le monde :

- : lorsque les élus de CITOYENS et RADICAL évoquent l'avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie sur le plan local de l'urbanisme (PLU) qui est assez réservé, notamment sur la requalification de la zone industrielle, le maire d'Antony les traite de « plaisantins » ;

- : lorsque des terrains font l'objet d'une estimation par les services fiscaux, estimation qui ne convient pas manifestement au Maire, il prétend qu'ils ne savent pas faire ce genre de travail et que leur estimation est fantaisiste ;

- : lorsque Françoise COLMEZ (Défi pour Antony) évoque les zones 30 en disant que ce ne sont pas des circulations douces, le maire adjoint à la circulation lui dit « vous n'avez rien compris » ;

- : lorsque l'on évoque le principe de précaution concernant l'implantation d'antennes mobiles, comme l'ont fait plusieurs tribunaux administratifs, l'adjointe à l'environnement brocarde cela.

Seule contre tous, à la limite du sectarisme et de la suffisance, c'est l'image que donne la majorité municipale, et c'est dommage car on aurait besoin d'un peu plus d'ouverture et de dialogue, et un peu moins de morgue et de mépris.

### **Cinéma Le Sélect : La mairie avance, mais le projet recule (dans le temps)**

Il n'y aura pas, malgré les promesses électorales anciennes, d'équipements culturels reconstruits lors de la mandature qui s'achève en 2008. Pourtant, la mairie en janvier 2006 avait annoncé le projet de rénovation du Sélect mais celui-ci prend du retard.

En effet, comme l'opposition l'avait dénoncé, on ne peut pas construire 700 places sur la parcelle actuelle du cinéma. La mairie avait une alternative : redimensionner son projet et réaliser un cinéma à taille humaine avec deux salles ou persister dans un projet qui ne correspond pas aux attentes des cinéphiles. C'est la deuxième option qu'elle a choisie, sans concertation ni avec l'association des Amis du Cinéma ni avec les habitués du Sélect.

Dès lors, il est nécessaire de réaliser des acquisitions et c'est désormais le marchand de chaussures (situé sur la N 20 à côté du cinéma) qui est prié de quitter l'emplacement car la Ville souhaite acheter sa parcelle. Pour ce faire, elle emploie les grands moyens : elle rachète sur la N 20, à prix d'or, une propriété pour y loger provisoirement le chausseur. L'estimation des services fiscaux n'a pas été retenue car le prix de vente dépasse de 30% l'estimation !

CITOYENS & RADICAL a estimé que cette vente, ainsi que le projet de la municipalité n'étaient pas adaptés : D'une part, parce que le cinéma ne doit pas être un miniplexe sans âme mais rester un cinéma de quartier attractif, agrandi et rénové, et d'autre part parce qu'acquérir à un prix élevé des parcelles est mauvais pour les contribuables ainsi que pour le marché immobilier, qui est ainsi encore plus dérégulé.

### **Antennes relais : Le maire ne veut pas faire jouer le principe de précaution**

Rue de Massy, les riverains et les habitants d'un immeuble qui devrait abriter trois antennes relais ont fait signer une pétition qui a recueilli plus de 80 signatures. CITOYENS & RADICAL a demandé à la municipalité de retirer l'autorisation de travaux qu'elle avait accordée à l'entreprise SFR, comme le demande les habitants. La municipalité par la voix de son maire a déclaré qu'elle ne reviendrait pas sur la décision d'autorisation car tout était légal dans la demande de l'entreprise. Pourtant certains maires font jouer le principe de précaution et des opérateurs de téléphonie mobile se sont fait condamner mais à Antony, on n'en a cure car l'environnement et le cadre de vie ne sont que des priorités d'affichage, aucune mesure d'ampleur n'étant prise par la mairie.

## Compte rendu du conseil municipal du 8 février 2007

### Suppression de classes Citoyens à Antony intervient

Plusieurs classes devraient encore être fermées dans les écoles de notre ville, notamment au Noyer Doré, et ce malgré l'implantation de nouveaux logements dès 2007. La maire adjointe (qui méconnaît d'ailleurs ce quartier comme elle le montra lors d'une autre délibération) a assuré se défendre « bec et ongles » mais elle n'a pas proposé de vœu de la municipalité pour donner plus de forces à l'opposition de la Ville à ces mesures de fermeture qui seraient un mauvais coup pour la rénovation du Grand Ensemble.

### Nuisances du Paladin : La mairie n'a pas de réponses

En dehors du fait que certains des bus Paladin, (imaginé par la Ville d'Antony, et désormais géré par la Communauté d'Agglomération) circulent à vide ou presque, il est un autre problème : celui des nuisances qu'ils engendrent pour les riverains. CITOYENS & RADICAL s'en est fait l'écho.

Ainsi, devant un pavillon du centre ville stationnent, certains jours, jusqu'à trois ou quatre bus, moteur tournant. Cela crée évidemment des nuisances importantes, et la seule réponse de la municipalité jusqu'alors a été de dire, qu'à terme, cette situation n'existerait plus, puisqu'une gare routière, installée à la Croix de Berny, permettrait le départ de certains bus du centre. Hélas, cette solution est à long terme, et en plus elle entraîne le mitage d'un autre quartier pavillonnaire. En revanche, pour le problème ponctuel, la ville ne propose rien dans l'immédiat.

### PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PLU !

**Vous voulez préserver les équipements  
sportifs de l'US Métro ?**

**Vous voulez préserver les quartiers  
pavillonnaires ?**

**Vous voulez éviter que Fontaine Michalon  
devienne un lieu bruyant ?**

**Exprimez-vous !**

**Jusqu'au 24 février, à l'Hôtel de Ville**

**Et contactez-nous**

**<http://citoyensantony.blogspot.com>**

### Débat d'orientations budgétaires

Après un long monologue du Maire, Citoyens & Radical a exposé ses vues sur le débat d'orientations budgétaires.

**Ce n'est pas un débat :** la municipalité présente les résultats de la gestion de l'année passée (ce qui est normalement du ressort du compte administratif) puis elle égrène ses « priorités » pour l'année. Le maire ne veut pas qu'il y ait un vrai dialogue entre majorité et opposition, à tel point qu'il n'a pas réuni de commission préalablement au conseil pour étudier ensemble le rapport.

**Il n'y a pas d'orientations :** après deux maires bâtisseurs (André Aubry et Patrick Devedjian), dont on peut critiquer certaines réalisations mais être satisfaits d'autres (Cinéma, dalle du RER, logements sociaux de qualité pour l'un, et coulée verte, requalification du centre ville pour l'autre), le maire actuel n'a pas de vision pour notre ville. Les nouveautés pour 2007 sont au nombre de 3 : la réalisation de zones 30 demandées par CITOYENS & RADICAL depuis des années ; le prolongement de la voie cyclable du Parc Heller jusqu'à Verrières, et la création d'une structure pour la petite enfance. Tout le reste, ce sont des coups partis de longue date (école Croix de Berny qui est un projet de 1995, rénovation du marché et du Noyer Doré lancés en 2000).

**Au-delà de ces critiques, nous avons souhaité faire des propositions –hélas- restées lettre morte.**

En terme d'environnement : Pourquoi ne pas mettre en place des projets de contresens cyclables comme le réclame aussi une conseillère municipale UDF ? Pourquoi ne pas mettre en place un plan vélo comme dans la commune voisine de Sceaux, avec de nombreux emplacements pour les vélos.

Nous avons également proposé que la ville mette en place une réflexion pour essayer de reprendre à son compte des orientations du Pacte Ecologique de Nicolas Hulot ; notamment sur l'alimentation et également sur le parc automobile de notre ville.

En terme de réflexion sur le quotient familial : pourquoi ne réfléchir à une refonte du quotient familial quand on voit les inégalités de traitement entre les villes voisines et Antony. Sur le plan social, nous avons également évoqué la nécessité de mettre en œuvre une politique différente de l'habitat, en préemptant au cas par cas dans les quartiers pavillonnaires des maisons afin de mettre en place un logement social diffus.

En terme de dynamisation des associations : pourquoi ne pas créer, au Château Saran, une maison des associations afin de donner des moyens techniques et logistiques au tissu associatif ? De la même manière, il nous paraissait intéressant de réfléchir à la création de conseils de quartiers et de budgets participatifs, afin que les citoyens soient plus acteurs de la démocratie locale.

Sur tous ces thèmes, aucune réponse, et au lieu de cela, un monologue en réponse du Maire-Adjoint Jean-Paul Dova évoquant de manière déplacée Jésus-Christ et Napoléon pour parler du bilan municipal alors qu'il n'y a ni épopée d'Empire, ni souffle messianique dans une préparation du budget avant tout bureaucratique et comptable.